



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 septembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 55

Votants : 74 (dont 18  
procurations)

N°41

**OBJET :**

**DECHETS  
MENAGERS ET  
ASSIMILES**

**REDEVANCE  
SPECIALE SUR  
VICHY, CUSSET,  
BELLERIVE**

**EXONERATION  
DE TEOM**

**LISTE POUR  
L'ANNEE 2022**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :  
**08 OCT. 2021**

Publiée ou notifiée le :  
**08 OCT. 2021**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilynne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT (à partir de la délibération n°51), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°11), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD (à partir de la délibération n°9), Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER (de la délibération n°1 à 35 et à partir de la délibération n°39), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT (à partir de la délibération n°20), Henri SARRE (à partir de la délibération n°9), Corinne IBARRA, Claude MALHURET (de la délibération n°1 à 30 et à partir de la délibération n°35), Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE, Michèle CHARASSE à Nicole COULANGE, Jean-Claude BRAT à Jean-Sébastien LALOY (jusqu'à la délibération n°50), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Ludivine DUFRAISE à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jacques TERRACOL, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Annie DAUPHIN à Jean-Sébastien LALOY, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD (jusqu'à la délibération n°10) Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Jean ALMAZAN, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°19), Henri SARRE à Corinne IBARRA (jusqu'à la délibération n°8), Alexis BOUTRY à Evelyne VOITELLIER, Linda PELISSIER à Corinne IBARRA, Sylvie DUBREUIL à Evelyne VOITELLIER.

Absents excusés :

MM. François SZYPULA, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** l'article 1520 du code général des impôts (CGI) qui prévoit que les communes qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers peuvent instituer et percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),

**Vu** l'article 1521 du CGI qui prévoit que la TEOM porte sur toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en sont temporairement exonérées,

**Vu** la délibération n° 9 du 19 septembre 2002 instituant le principe de la Redevance Spéciale pour la gestion des déchets des usagers non ménages sur les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy,

**Vu** la délibération n°28 du 27 mars 2003 fixant les modalités d'application de la Redevance Spéciale, parmi lesquelles figurent les conditions d'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM (cf. article 5),

**Vu** l'examen par la Commission n°4 « travaux, voiries, bâtiments, déchets, assainissement, petits et grands cycles de l'eau » du 6 septembre 2021,

**Considérant** toutefois que les communes qui ont institué la TEOM, peuvent, sur délibération, en exonérer certains locaux conformément aux dispositions du III de l'article 1521 du CGI. Ainsi, en application du 2 bis du III de l'article 1521 du même code, les communes peuvent, sur délibération, exonérer en totalité de la taxe les locaux dont disposent les personnes assujetties à la redevance spéciale prévue à l'article L.2333-78 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

**Considérant** que l'exonération est décidée par les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou des syndicats mixtes lorsque ces derniers sont substitués aux communes pour l'institution de la TEOM (point 3 du III de l'article 1521 du CGI),

**Considérant** que l'exonération de TEOM n'est pas systématique et nécessite d'être sollicitée année par année par le bénéficiaire (sauf cas des usagers adhérant au service de la Redevance Spéciale),

**Considérant** que le service soumis à la Redevance Spéciale court du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours au 31 décembre,

**Considérant** les réponses transmises par les usagers assujettis à la Redevance Spéciale,

**Propose** au Conseil Communautaire :

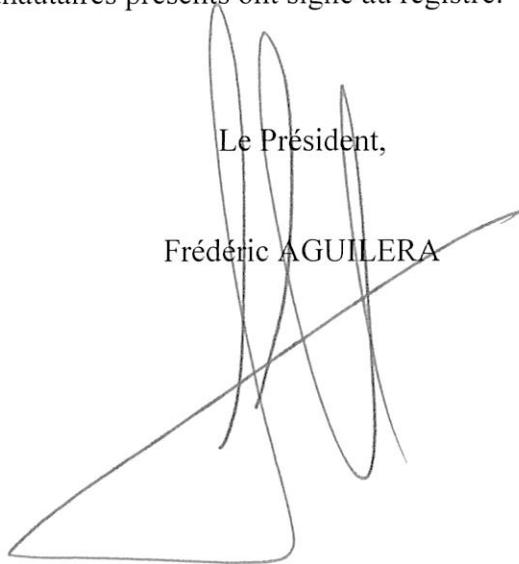
- de considérer comme définitivement bénéficiaires de l'exonération de TEOM au titre de l'année 2022 tous les usagers non ménages ayant fourni les éléments justificatifs conformes aux règles de la Redevance Spéciale et figurant sur la liste ci-annexée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve la proposition énoncée ci-avant,
  - donne pouvoir à son Président pour transmettre aux Services Fiscaux, la liste définitive ci-annexée des usagers « non ménages » pouvant bénéficier de l'exonération de TEOM pour l'année 2022,
  - charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.
- 

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 30 septembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.



Le Président,  
Frédéric AGUILERA

A handwritten signature of "Frédéric AGUILERA" is written over a large, stylized, open "U" shape. The "U" shape is formed by two intersecting curved lines that meet at a point on the right side. The signature is written in a cursive hand, with "Frédéric" on the first line and "AGUILERA" on the second line, both slightly slanted to the right.

DENOMINATION	N	RUE	ADRESSE	VILLE
BURGER KING	2	rue	Rhin et Danube	BELLERIVE SUR ALLIER
DECATHLON		route de	Charmeil "Les Dalbots"	BELLERIVE SUR ALLIER
BTP CFA ALLIER	12	route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
ENTREPRISE GRANGE EURIL	42	rue de	Navarre	BELLERIVE SUR ALLIER
FLEURUS	33	rue du	Léry	BELLERIVE SUR ALLIER
HELI MOTOR BMW	20	route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
HOTEL PREMIERE CLASSE		impasse	de la rue du Golf	BELLERIVE SUR ALLIER
INTERSPORTS	83	route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
LECLERC SAS BELLERIVEDIS		avenue du	Général de Gaulle	BELLERIVE SUR ALLIER
LECLERC DRIVE BELLERIVE		route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
MAC DONALD'S	138	avenue de	Vichy	BELLERIVE SUR ALLIER
RESIDENCE L' HERMITAGE	4	chemin des	Chabannes Basses	BELLERIVE SUR ALLIER
SAINTE MACLOU	79	route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
HIPPODROME VICHY BELLERIVE	2	route de	Colonel Henri Rol Tanguy	BELLERIVE SUR ALLIER
VILLA VERDE	3	allée du	Hauterive	BELLERIVE SUR ALLIER
ALDI MARCHE		route d	Claude Declotière	BELLERIVE SUR ALLIER
BEAU RIVAGE		rue	Claude Declotière	BELLERIVE SUR ALLIER
CHEZ MEMERE	24	rue	Jean Ferjot	BELLERIVE SUR ALLIER
COLLEGE JEAN ROSTAND	11	rue	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
CREPS	2	route de	Claude Declotière	BELLERIVE SUR ALLIER
HOTEL RESIDENCE PARC RIVE GAUCHE		rue de la	Grange aux Grains	BELLERIVE SUR ALLIER
IBIS BUDGET	145	avenue de	Vichy	BELLERIVE SUR ALLIER
LA BOUCHERIE	83	route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
LE MOULIN DE PAIOU	73	route de	Charmeil	BELLERIVE SUR ALLIER
LES ACACIAS		rue	Claude Declotière	BELLERIVE SUR ALLIER
LVAS AMERICAN CAR WASH	4,6,8	avenue de la	République	BELLERIVE SUR ALLIER
MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE		chemin des	Tribles	BELLERIVE SUR ALLIER
SPAR	15	rue	Adrien Cayy	BELLERIVE SUR ALLIER
SPEEDY	3	avenue de la	République	BELLERIVE SUR ALLIER
SPORTING CLUB DE VICHY		allée	Georges Baugnies	BELLERIVE SUR ALLIER
SAS SPORTING 1930	2	avenue de la	République	BELLERIVE SUR ALLIER
WOH DASIE	9	rue	Rhin et Danube	BELLERIVE SUR ALLIER
GRANGE PLOMBERIE	21	rue	Pasteur	BELLERIVE-SUR-ALLIER
LA FOIR'FOUILLE		chemin des	Calabres	BELLERIVE-SUR-ALLIER
LE COMPTOIR DE LA PLAGE	5	allée du	Champ des Nôtés	BELLERIVE-SUR-ALLIER
ALLIER AUTO PIECES SCI JADA	9-T	boulevard du	Bicentenaire	CUSSET
AZ OUVERTURES	55	route de	Paris	CUSSET
CARROSSERIE MV	47	rue	Cureyras	CUSSET
CDIF CUSSET	8	rue du	Bief	CUSSET
CENTRE DE TRAILA POSTE PPDC	3	rue de	Romainville	CUSSET
COLLEGE MAURICE CONSTANTIN MEYER		rue	Antoinette Mizon	CUSSET
COLLEGE SAINT JOSEPH	26	allée	Pierre Berthomier	CUSSET
DETERCENTRE	3	rue	Olivier Grasset	CUSSET
FRANS BONHOMME	21	rue de	Romainville	CUSSET
COTE ROUTE AYME	26	rue des	Bartins	CUSSET
LA PATATERIE	1	boulevard	Alsace Lorraine	CUSSET
LE FOURNIL DE TARA		rue des	Charmilles	CUSSET
LYCEE SAINT PIERRE	26	allée	Pierre Berthomier	CUSSET
MORIN FRUITS	35	boulevard	Jean Lafaure	CUSSET
NISSAN BONY AUTOMOBILES	44	boulevard	Jean Lafaure	CUSSET
PERREIN SARL	53	rue de l'	Industrie	CUSSET
POINTS		avenue	Gilbert Roux	CUSSET
QUINCAILLERIE BOURBONNAISE	27	boulevard	Jean Lafaure	CUSSET
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CUSSET	4	rue	Gambetta	CUSSET
CONFISERIE THERMALE	53	route	de Paris	CUSSET
DUMONT ELECTRICITE SYSTEMES	111	route	de Charmeil	CUSSET
LAGARDE DISTRIBUTION	22	boulevard	Jean Lafaure	CUSSET
HYPER BURE	90	avenue	Gilbert Roux	CUSSET

JLM DÉCO	8	rue	des Bartins	CUSSET
LE KIOSQUE A PIZZA	115 B	avenue	Gilbert Roux	CUSSET
LESCURE	3	rue	Ampère	CUSSET
MORLAT ETS	1 bis	boulevard du	Bicentenaire	CUSSET
PAT A PAIN	18	rue	des Bartins	CUSSET
PORSENNA JPG	5	rue	Olivier Grasset	CUSSET
PROMOCASH		rue	Jean Bonnet	CUSSET
PUMP PLASTIQUE	ZAC		de Champcourt	CUSSET
SEVI 03 MERCEDES	21 Bis	rue	de Romainville	CUSSET
APROBAT	24	rue de	Romainville	CUSSET
BUT	76	avenue	Gilbert Roux	CUSSET
CARREFOUR		rue des	Peupliers	CUSSET
CARREFOUR MARKET	6	route de	Charmeil	CUSSET
CITE SCOLAIRE ALBERT LONDRES		avenue de la	Liberation	CUSSET
CONFORAMA	100	avenue	Gilbert Roux	CUSSET
COTTEL.COM S.A.S	42-44	rue	Ampère	CUSSET
ENEDIS	106	allée	Mesdames	CUSSET
GABRIEL SA	22	rue	Ampère	CUSSET
LECLERC DRIVE CUSSET		rue des	Peupliers	CUSSET
LYCEE VALERY LARBAUD	8	boulevard	Gabriel Péronnet	CUSSET
MAISON DE RETRAITE ANNIE ARLOING	2	allée	Pierre Berthomier	CUSSET
MAISON DE RETRAITE HOTEL DIEU	2	rue	Basse du Ruisseau	CUSSET
BRICOMARCHE JEFFRALU		rue des	Peupliers	CUSSET
SAEM	2	boulevard	Jean Lafaire	CUSSET
SUCHET	51	rue de l'	Industrie	CUSSET
LE TAHITI SAS LES 2 J		parc des	Bourins	VICHY
ALDI MARCHE		rue de	Vendée	VICHY
ALTEA FJT	43	rue de	l'Emballage	VICHY
BOULANGERIE FIRMIN	36	rue	Georges Clémenceau	VICHY
BURTON	20	rue de l'	Hotel des Postes	VICHY
CAMIAU	8	rue	Georges Clémenceau	VICHY
CARROSERIE BALLU NOEL	6	avenue de la	Croix Saint Martin	VICHY
VIVAREP	2	avenue	Poncet	VICHY
CASINO	130	rue	Jean Jaures	VICHY
CCIDE MOULINS VICHY	5,15	rue	Montaret	VICHY
SARL DES CHAMPS CEREAL	4	route de	Creuzier	VICHY
COLLEGE DES CELESTINS	1	rue	Gallieni	VICHY
COLLEGE JULES FERRY		allée des	Alles	VICHY
COMMISSARIAT POLICE NATIONALE	35	avenue	Victoria	VICHY
DEVRED SA	18, 20	rue de l'	Hotel des Postes	VICHY
DOMINO'S PIZZA	51	avenue de	Gramont	VICHY
ESCARCOT QUI TETTE HOTEL LE CHAMBORD	82, 84	rue de	Paris	VICHY
ESPACE MEDICAL VICHY	25	avenue	Paul Doumer	VICHY
ETAM	22, 24	rue	Georges Clémenceau	VICHY
ETAM LINGERIE	15	rue	Georges Clémenceau	VICHY
EUROMOB DIFFUSION AUTOMOBILES HONDA		boulevard de la	Mutualité	VICHY
FRANPRIX SCT ELAJO	33	rue de	Paris	VICHY
GEMO VETEMENTS		allée des	Alles	VICHY
GIULIA LOUISA	59	rue de	Paris	VICHY
JOSEPHINE CREPERIE	30	rue	Lucas	VICHY
RYU ET FP SAS	3	boulevard de	Russie	VICHY
LA BOITE A PIZZA	51	avenue de	Gramont	VICHY
LA MIE CALINE	23	rue	Georges Clémenceau	VICHY
LA TABLE DE MARLENE LA ROTONDE		Boulevard de	Lattre de Tassigny	VICHY
LATRUM RESTAURANT			Centre Omnisport	VICHY
LE MIDLAND	4	rue de l'	Intendance	VICHY
PATISSERIE ALEXIS LADVIE	5	rue du	Président Roosevelt	VICHY
LEADER PRICE	9	boulevard des	Graves	VICHY
MAGASIN JULES VICHY	34	rue	Georges Clémenceau	VICHY
MONDIAL TISSUS		lotissement	des Ailes	VICHY
OGF	54	boulevard	Deniére	VICHY

OGF CREMATORIUM	13	rue du	Coteau	VICHY
OKAIDI	4	rue de l'	Hôtel des Postes	VICHY
PARFUMERIE DOUGLAS	19	rue	Georges Clémenceau	VICHY
PLUS	5	place	Charles de Gaulle	VICHY
PROMOD	12	rue	Georges Clémenceau	VICHY
RELAIS H	12	place de la	Gare	VICHY
SASU FOYER DE PROVINCE RESIDENCE OURSEYRE	14	rue du	11 novembre	VICHY
SATEL	38	avenue de la	Croix Saint Martin	VICHY
SEPHORA	12	rue	Georges Clémenceau	VICHY
SNCF		place de la	Gare	VICHY
SPAR	40	avenue des	Célestins	VICHY
SUSHI HANAKI	19	avenue de	Gramont	VICHY
VIB'S VICHY DIVI		lotissement	des Ailes	VICHY
DABRIGEON FUNERARIUM	19	rue	des Barbins	VICHY
IMPRIMERIE VIDAL	26 34	avenue	de la Croix St Martin	VICHY
MAISON DU MONDE	12	rue	Georges Clémenceau	VICHY
NORAUTO	39	rue	des Barbins	VICHY
PROXIMARCHE	51	rue	du Vernet	VICHY
ALETTI PALACE HOTEL	3	place	Joseph Aletti	VICHY
CASINO DU GRAND CAFE	7	rue du	Casino	VICHY
CENTRE COMMERCIAL LES QUATRE CHEMINS	35	rue	Lucas	VICHY
HOTEL DE GRIGNAN	7	place	Sévigné	VICHY
HOTEL RESTAURANT LES NATIONS	13	boulevard de	Russie	VICHY
HOTEL VICHY THERMALIA	1	avenue	Thermale	VICHY
HYPERMARCHE ET CAFETERIA CORA		allée des	Allées	VICHY
IBIS VICHY	1	avenue	Victoria	VICHY
INTERMARCHE	4	avenue du	Marechal Lyautey	VICHY
LA GRANDE RECRE		allée des	Allées	VICHY
MAC DONALDS		allée des	Allées	VICHY
NORAUTO SARL AIL AUTO		allée des	Allées	VICHY
VICHY DESTINATIONS CENTRE OMNISPORTS		centre commercial	BP 2158	VICHY
VICHY DESTINATIONS PALAIS DES CONGRES	5	rue du	Casino	VICHY
POLYCLINIQUE LA PERGOLA	75	allée des	Allées	VICHY
RESIDENCE LE VERT GALANT	2	boulevard de	la Saile	VICHY
LE CAPITOLE SUPERMARCHÉ CASINO	27	rue de l'	Hôtel des Postes	VICHY

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

### DELIBERATION N°41 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE

Objet de l'acte :  
2021 DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES REDEVANCE SPECIALE SUR  
VICHY, CUSSET, BELLERIVE EXONERATION DE TEOM LISTE POUR  
L'ANNEE 2022

\*\*\*\*\*

Date de décision: 30/09/2021

Date de réception de l'accusé 08/10/2021

de réception :

\*\*\*\*\*

Numéro de l'acte : 30SEP2021\_41

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210930-30SEP2021\_41-DE

\*\*\*\*\*

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de compétences par thèmes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

\*\*\*\*\*

Nom du fichier : 41.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210930-30SEP2021\_41-DE-1-  
1\_1.pdf )